

Journée d'action à la CMA AURA

Une mobilisation forte des agents pour leurs salaires, l'égalité professionnelle et la reconnaissance du travail des professeurs

Les agents de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) se sont mobilisés à l'occasion de la journée d'action organisée devant le Centre de formation des Apprentis (CFA) afin d'exiger des réponses concrètes sur trois revendications essentielles :

- la revalorisation des salaires,
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- la reconnaissance du temps de travail effectué par les professeurs lors des Journées Portes Ouvertes.

Cette mobilisation a démontré la détermination des personnels face à des engagements insuffisants et à un manque persistant de transparence.

S'agissant des salaires, la direction a confirmé que 10 % des agents titulaires et contractuels pourraient bénéficier, en 2026, d'un avancement au mérite. Cette annonce ne répond pas aux attentes des agents. L'engagement pris pour 2024 n'a pas été respecté : alors que 10 % des agents devaient bénéficier d'un avancement, seuls 5,2 % y ont effectivement eu accès. Aucune garantie claire n'a, par ailleurs, été apportée pour 2025.

Les agents refusent que la reconnaissance de leur travail soit continuellement différée ou réduite. Ils demandent des mesures immédiates, transparentes et applicables à l'ensemble des personnels.



La mobilisation a également mis en lumière les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes au sein de la CMA AURA. Si le Président a indiqué que 70 % des agents bénéficiant d'avancements seraient des femmes, cette annonce ne saurait remplacer la mise en place d'indicateurs précis et publics permettant de mesurer réellement le respect de l'égalité professionnelle.

Les calculs réalisés par FO montrent qu'en 2024 la rémunération moyenne des femmes représente environ 86 % de celle des hommes. Une telle situation est inacceptable. Les agents exigent désormais la publication régulière d'indicateurs fiables, permettant d'identifier et de corriger les écarts de rémunération et de carrière.

Enfin, les professeurs ont rappelé leur demande de comptabilisation des heures effectuées lors des Journées Portes Ouvertes. Alors que la CMA Auvergne-Rhône-Alpes demeure la seule région à ne pas reconnaître ces heures de travail, la direction s'est limitée à annoncer une saisine de la CPN56 (instance nationale des CMA) pour avis.

Cette réponse est largement insuffisante. Depuis plus d'un an, les personnels attendent un positionnement clair de CMA France. Les professeurs ne peuvent plus accepter que leur investissement soit ignoré alors qu'ils contribuent pleinement à la réussite et au rayonnement des établissements.

FO adresse ses plus vives félicitations à l'ensemble des camarades qui ont participé à cette journée d'action. Par leur présence, leur détermination et leur solidarité, ils ont porté haut les revendications des agents et démontré que la mobilisation collective reste indispensable pour faire avancer leurs droits.

FO remercie également tous les agents qui, même lorsqu'ils ne pouvaient être présents, ont apporté leur soutien au mouvement.

Cette journée constitue une étape importante. La mobilisation se poursuivra tant que des réponses concrètes et chiffrées ne seront pas apportées aux revendications des personnels.

Les agents de la CMA AURA ne demandent ni privilèges ni promesses : ils exigent simplement le respect de leurs engagements, l'égalité de traitement et la reconnaissance de leur travail.

Paris, le 30 mars 2026

Nicolas FAINTRENIE, Secrétaire Section fédérale des services – services@fecfo.fr Sylvie TESTI, Responsable nationale FO CMA, 06 69 22 37 10 Frédéric DENUZIERE, Délégué syndical régional CMAR AURA, 06 51 04 12 91
--